

> HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Histoire / classe de Quatrième

Thème 1 - Le XVIII^e siècle, expansions, Lumières et révolutions

- Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux et traite négrière au XVIII^e siècle
- L'Europe des Lumières : circulation des idées, despotisme éclairé et contestation de l'absolutisme
- La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe.

[Extrait du programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015.](#)

Pourquoi enseigner le thème « Le XVIII^e siècle, expansions, Lumières et révolutions » en classe de Quatrième ?

L'intitulé « expansions, Lumières, révolutions » instaure, comme dans le thème 3 de la classe de Cinquième, un lien entre l'ouverture de l'Europe sur le monde et les transformations qu'elle connaît au XVIII^e siècle. Dans la continuité de l'étude des Grandes Découvertes menée l'année précédente, on présente ici le début de la mise en place de ce que le thème 2, qui suit immédiatement le nôtre, appelle « la domination européenne sur le monde ». Cette prédominance est la conséquence de l'essor scientifique, technique et culturel caractéristique des Lumières et qui s'accompagne par ailleurs d'importantes évolutions politiques. Le pluriel du terme de « révolutions » ne doit pas masquer le fait que seule la Révolution française est étudiée. Il incite cependant à la replacer dans le cadre de mutations politiques de grande ampleur incluant notamment la révolution américaine.

Problématique : comment la marche de l'Europe vers une domination mondiale s'accompagne-t-elle de remises en question de l'absolutisme ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- ce que sont les valeurs des Lumières ;
- comment ces valeurs ont abouti à une profonde transformation politique de la France et de l'Europe ;
- ce qu'a été la traite négrière occidentale et quelle a été sa place dans le commerce international.

Ce thème permet de travailler différentes compétences, notamment la compétence « **raisonner, justifier une démarche et des choix effectués** », dans la mesure où la présentation des Lumières nécessite un travail d'interprétation et la prise en compte de débats. La compétence « **coopérer et mutualiser** » peut être ici particulièrement précieuse : l'amplitude et la complexité du thème incitent au travail de groupe, et l'on peut s'appuyer sur les « outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives » : ils sont nombreux pour des questions à forte charge mémorielle comme celle de l'esclavage ; les données concernant les Lumières sont elles aussi très abondantes.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- Au **cycle 3**, en CM1, la Révolution et l'Empire ont été abordés à partir de quelques moments clés. Les origines de la Révolution ont été évoquées.
- Les élèves retrouvent ensuite ces questions au **lycée**.
 - En Seconde générale et technologique, une des questions au choix du thème 4 porte sur « L'essor d'un nouvel esprit scientifique et technique (XVI^e-XVIII^e siècles) », et dans le thème 5 est abordée « La Révolution française : l'affirmation d'un nouvel univers politique ». La Révolution est traitée à partir de quelques journées et d'acteurs pour aborder les changements politiques économiques, sociaux et religieux de la période.
 - Le programme de Seconde de la voie professionnelle est tout entier consacré au thème « Les Européens et le monde (XVI^e-XVIII^e siècles) » et permet d'approfondir les aspects présents dans ce thème.

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Ce thème permet d'aborder les questions majeures suivantes, dans des termes qui ne sont évidemment pas ceux dans lesquels on les posera en classe.

L'essor du grand commerce maritime international et de la traite se place dans la période 1665-1750 (la traite continue à connaître des niveaux élevés au cours des premières décennies du XIX^e siècle). La traite liée à **la montée des échanges internationaux** est un phénomène massif qui engendre le déplacement forcé d'au moins 11 millions de personnes.

Le phénomène de la traite négrière s'inscrit à la fois dans l'histoire longue de l'esclavage et dans celle du développement du commerce maritime international. La traite occidentale se superpose à une traite orientale plus ancienne qui a commencé au VII^e siècle, qui allait de l'Afrique sub-saharienne à l'Afrique du Nord et irriguait le monde musulman. **La traite occidentale est liée à l'expansion européenne** et commence dès le XV^e siècle avec le Portugal. L'économie de plantation pour le sucre, le cacao, le café, le tabac connaît à la fin du XVII^e siècle un essor considérable, aux Amériques et dans l'Océan Indien.

La traite s'intègre dans le circuit particulier du commerce triangulaire (sans s'y limiter, il y a aussi des liaisons directes du Brésil à l'Afrique). Les navires partent vers l'Afrique pour y échanger et acquérir des esclaves contre des articles manufacturés (qui ne sont pas forcément de la « pacotille ») et des matières premières, ils font ensuite voile vers les Amériques ou vers les îles de l'Océan Indien avant de revenir chargés de denrées coloniales.

Quelle est la place de la traite négrière dans l'essor économique européen ? Il ne faut ni la nier ni la surestimer. La question renvoie d'une part au poids de l'économie de plantation et plus généralement de l'économie coloniale et d'autre part au rôle des capitaux générés par le commerce triangulaire.

La majorité des échanges avec les colonies se fait par le commerce maritime « en droiture », qui ne comporte pas de traite : les navires partent alors avec des biens destinés à être vendus aux colonies et reviennent avec des denrées coloniales. Les bénéfices engrangés par ce commerce colonial sont plus importants en Angleterre qu'en France ; et encore faut-il noter que la révolution industrielle anglaise connaît son essor après 1776, et la perte pour l'Angleterre de sa plus importante ressource coloniale, celle des colonies nord-américaines devenues les États-Unis d'Amérique. En France, l'enrichissement et le développement des ports de Nantes, Bordeaux, La Rochelle et Rouen profitent aux arrière-pays, mais les fragilisent aussi : l'essor industriel, au XIX^e siècle, voit ainsi la France atlantique, liée au commerce colonial ancien, être largement dépassée par celle du Nord et de l'Est. Il en va différemment de Marseille, qui irrigue l'axe rhodanien, mais ce port est plus tourné vers la Méditerranée et le Levant que vers les Amériques.

Dès le XVIII^e siècle, la question du commerce colonial et de la traite engendrent de vifs débats. **Le commerce colonial est un produit du mercantilisme : ce sont les États qui ont encouragé la fondation de compagnies – comme la Compagnie des Indes Orientales créée par Colbert en 1664 – pour améliorer la balance du commerce extérieur national.** Les « libéraux » - physiocrates - (comme Turgot ou Dupont de Nemours) critiquent l'inhumanité de la traite et mettent en question le bénéfice économique retiré par le royaume. **Le commerce colonial profite-t-il à l'ensemble du pays ou n'est-il qu'une source de revenu de grands négociants ? Ce débat s'est prolongé parmi les historiens.**

Ces réflexions ne doivent pas masquer l'aspect humain de la question, qui est devenu une question mémorielle fondamentale. Là encore, le débat commence au XVIII^e siècle : Montesquieu critique l'esclavage dans *L'Esprit des Lois* (1748), les quakers des futurs États-Unis d'Amérique créent, dès 1775, la première société pour l'abolition de l'esclavage, exemple suivi en Angleterre en 1787 et en France en 1788. En 1791, a lieu la révolte des esclaves de Saint-Domingue.

Les Lumières sont un phénomène européen : outre l'espace des marchands, il y a celui des élites intellectuelles. Le terme se décline : *Enlightenment* britannique, *Aufklärung* germanique, *Illuminismo* italien. **L'ouverture accrue sur le monde correspond à un progrès des connaissances.** Mais de même que le commerce international se développe dans la continuité des circuits inaugurés au siècle précédent, les Lumières bénéficient des grands progrès des connaissances scientifiques du XVII^e siècle : *l'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, en même temps qu'elle diffuse de nouvelles idées, fait ainsi une synthèse des connaissances scientifiques et techniques disponibles.

Diffusées parmi les élites aristocratiques et parmi une bourgeoisie cultivée montante, par le biais du livre et des sociétés de pensée (Académies diverses, loges maçonniques, mais aussi salons), les connaissances croissantes amènent à interroger de plus en plus l'ensemble de la tradition. **Qu'il s'agisse de l'organisation du pouvoir, de la religion ou de l'économie, on cherche désormais avant tout ce qui est conforme à la raison.** Kant, dans son célèbre article *Qu'est-ce que les Lumières?* (1784), insiste sur cet avènement de la raison individuelle, qui doit permettre à chacun de critiquer les idées reçues.

Certains souverains, comme Frédéric II de Prusse, se réclament de ce mouvement et se disent « philosophes ». En France, Turgot, principal ministre des débuts du règne de Louis XVI, est lui-même un philosophe des Lumières. **Mais sur qui faut-il s'appuyer pour assurer les progrès de la raison ?** La question mise au concours par l'Académie de Berlin en 1777, sur intervention de Frédéric II, « *S'il peut être utile de tromper le peuple* » pointe un problème auquel les Lumières sont confrontées : le faible niveau d'instruction des masses européennes. Certains philosophes sont ainsi partisans du système anglais, comme Montesquieu, qui place en face du pouvoir royal des contre-pouvoirs dominés par l'aristocratie. D'autres, comme Diderot, jugent nécessaire de s'appuyer sur un pouvoir royal fort influencé par les philosophes : c'est ce que les historiens allemands du XIX^e siècle ont appelé le « despotisme éclairé ».

L'aspiration au changement peut ainsi prendre bien des formes. Frédéric II modernise l'État prussien tout en conservant, au grand désespoir de Voltaire, des ambitions militaires, l'Angleterre se dirige progressivement vers un régime parlementaire, la révolte des colons nord-américains contre George III aboutit à une guerre d'indépendance (1774-1783), à la proclamation de nouveaux principes dans la déclaration d'indépendance de 1776, et à l'élaboration d'une constitution républicaine.

En France, Louis XVI ne parvient pas à mener à bien une indispensable réforme fiscale, et perd le contrôle des états généraux convoqués en 1789, qui se proclament Assemblée constituante. **La déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée le 26 août proclame les principes sur lesquels doit être fondé un nouvel ordre politique qui rompt fondamentalement avec ce que l'on appelle désormais « l'Ancien régime » : abolition des privilèges, libertés individuelles, égalité des citoyens devant la loi et souveraineté nationale.**

Si les révolutionnaires échouent à fonder un ordre politique stable et si une longue suite de guerres européennes commence en 1792, les principes de 1789 connaissent et connaîtront un retentissement immense. Les réformes révolutionnaires puis napoléoniennes (Code civil de 1804, réorganisation de l'administration...) ont un rayonnement européen incontestable, quand bien même la domination militaire et diplomatique du Premier Consul, puis de l'Empereur sur l'Europe, est instable, contestée et finalement mise à bas en 1814 et 1815.

Comment mettre en œuvre le thème en classe ?

Dans la colonne « démarches et contenus », il est recommandé pour la classe de quatrième d'insister sur les « acteurs » des changements abordés tout au long de l'année. Ces acteurs peuvent être bien sûr collectifs.

Présenter l'essor du commerce international

On pourra ainsi entrer dans le thème par un exemple concret. Un tableau statistique du nombre de bateaux équipés par une entreprise ou par un port (Bordeaux, Nantes, La Rochelle, Liverpool, Lisbonne) montrerait la variété des formes de commerce maritime pratiquées. De même, cela permet de voir que ces familles n'arment pas directement mais sont ouvertes à un actionnariat issu de négociants ou de petits nobles diversifiant leurs revenus, entre traite, commerce en droiture, course, et le grand cabotage de redistribution européen ou encore la pêche. Il s'agira alors de placer aussi les espaces de redistribution des produits coloniaux

en choisissant de dater le tout vers la fin du siècle, quand le commerce est à son maximum. Les tableaux de marine et de port de Vernet ou les gravures d'Ozanne permettent d'incarner ces nouveaux espaces en transformation. Des extraits de journaux de bord, des récits de voyages, les registres d'amirauté (souvent disponibles aux archives) permettent aux élèves de se confronter aux sources de l'historien. On pourra également utiliser les récits d'esclaves, comme celui d'Ottobah Cugoano.

On pourra ainsi en venir à une **présentation d'ensemble, cartographiée, des circuits commerciaux** au XVIII^e siècle. C'est un système international que le professeur doit pouvoir évoquer simplement à partir de cartes, de représentations de lieux et d'objets.

Une étude des produits échangés, comme le sucre, le café, le cacao, est également une entrée riche. Le sucre, produit phare de Saint Domingue pose la question de sa production, de son écoulement en Europe et de sa redistribution. Cette entrée permet de revenir sur le fonctionnement de la traite dans sa complexité, depuis les arrière-pays européens en passant par les côtes de l'Afrique pour fournir la main d'œuvre nécessaire à cette production. Les textes d'Adam Smith et d'Arthur Young se font les échos des impacts régionaux du grand commerce. Ils permettent de faire réfléchir les élèves sur les arguments économiques des esclavagistes : ceux-ci affirment que perdre le commerce d'êtres humains ruinerait des régions entières d'Europe autour de ports comme Liverpool, Nantes ou Bordeaux, et surestiment l'impact de la traite sur l'ensemble de l'économie, comme on le voit entre 1792 et 1814, quand la traite est interrompue.

Présenter les Lumières comme un phénomène européen

Les élèves peuvent **travailler en groupe sur différents auteurs européens des Lumières**, comme Hume, Diderot, Voltaire, Montesquieu, Smith, D'Alembert *etc.* On peut tout autant travailler sur la trajectoire d'un seul auteur, comme Voltaire (son œuvre, ses protections, ses voyages) qui offre une belle synthèse d'imprégnation européenne d'idées nouvelles. Un extrait de l'article de Kant *Qu'est-ce que les Lumières ?* permettrait de construire une synthèse concluant ces thèmes. **C'est à partir de ces personnages, ou du personnage choisi, que l'on peut aborder des questions plus complexes comme celle du despotisme éclairé**, dont la correspondance de Voltaire avec Frédéric II permet de montrer à la fois la logique et les limites.

La question de la diffusion des Lumières peut être abordée, par exemple, par une étude des lieux d'édition d'un ouvrage comme *De l'Esprit des lois* ou, classiquement, de la diffusion de *l'Encyclopédie*. Le théâtre, les pamphlets, l'opéra-comique, les chansons font entrevoir une assez large appropriation de ces idées. Des œuvres comme celles de Beaumarchais sont traduites et diffusées dans l'espace européen.

Marquer les grandes étapes et les apports de la période Révolution-Empire

Le temps consacré au thème ne permet pas une étude détaillée de la Révolution française dont il faut cependant mettre en place les grandes étapes. L'approche doit à la fois inscrire ce processus dans la complexité de la période et être accessible pour des élèves de 13 ans. Le programme indique un centrage sur les « apports », qui permet de partir d'une étude de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette étude serait centrée sur des principes dont on pourra indiquer dans un premier temps l'origine (filiation avec les Lumières, modèle américain), la portée universelle et le centrage sur la souveraineté nationale. Dans un second temps, on pourra indiquer les difficultés auxquelles leur application s'est heurtée dans le cadre français : attitude du roi, question religieuse, entrée en guerre en 1792, guerre civile en France et guerre européenne, et les conséquences que cela a eu sur l'évolution de la situation politique.

On pourra revenir ensuite sur d'autres apports durables : réorganisation du territoire français, système métrique, unification du marché français. Après avoir présenté Napoléon Bonaparte, on pourra étudier le tri qui s'opère dans les principes révolutionnaires, et le contraste qui se crée alors entre une réorganisation administrative durable, la manière dont le Code civil inscrit dans les faits l'égalité devant la loi, et la fragilité de sa domination européenne. On pourra ensuite revenir, pour produire du lien, sur la question de l'esclavage pendant la période révolutionnaire et napoléonienne.

Principaux repères chronologiques à construire

- Années 1670 – années 1750 : essor de la traite
- 1751-1772 : parution de *L'Encyclopédie*
- Fin XVIII^e siècle : apogée de la traite
- 1789 : début de la Révolution française
- 1799-1814/1815 : Napoléon Bonaparte au pouvoir

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

- **Parcours citoyen** : l'étude de la déclaration des droits de l'homme de 1789 et de ses grands principes est un aspect fondamental de ce thème ; les questions soulevées par la traite, l'esclavage et leur mémoire sont aussi importantes.
- **Parcours d'éducation artistique et culturelle** : œuvres de philosophes, arts et révolution, chansons contestataires, pamphlets.
- **EPI possibles** :
 - les divers récits et témoignages sur la traite peuvent faire l'objet d'un EPI « Langues et cultures étrangères » avec les Langues vivantes ;
 - l'étude de la peinture et de la sculpture révolutionnaire et impériale peut donner lieu à un EPI « culture et création artistiques » avec les Arts plastiques ;
 - l'étude de la référence à l'Antiquité dans la période Révolution-Empire peut donner lieu à un EPI « Langues et cultures de l'Antiquité » avec le Français et le Latin.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Ne parler que de la traite en oubliant le commerce maritime et le développement des négoce internationaux.
- Traiter les Lumières françaises uniquement, oublier les philosophes européens.
- Ne pas marquer les grandes étapes de la Révolution française.